

Marchés dématérialisés

Réponse obligatoire par voie électronique aux consultations de Terres de Loire Habitat

Les acheteurs doivent dématérialiser la procédure de passation de leurs marchés publics dont la valeur du besoin estimée est supérieure ou égale à 60 000 € HT.

Toutes les étapes de la passation sont concernées : publication des avis, documents de la consultation (cahier des charges...), réception des candidatures, demandes des entreprises et des acheteurs, négociations et informations (courrier de rejet, attribution, notification, etc.).

Ils doivent également publier les données essentielles sur leur profil d'acheteur pour les marchés dont le montant est supérieur ou égal à 40 000 € HT.

Concernant les données essentielles des marchés compris entre 25 000€ HT et 40 000€ HT elles seront publiées sur le site de Terres de Loire Habitat, rubrique : [Données essentielles](#).

Retrouvez toutes les informations sur le guide pratique de la dématérialisation des marchés publics pour les opérateurs économiques :
<https://www.economie.gouv.fr/daj/commande-publique/dematerialisation-de-la-commande-publique>

1. Acquérir un certificat de signature électronique

Le certificat de signature électronique est l'équivalent numérique de la signature manuscrite.

Un certificat de signature électronique (CSE) est nominatif, délivré à une seule personne et non à une société. Le CSE permet à la fois d'identifier le signataire de façon nominative, de garantir l'intégrité du document et engage le signataire. En pratique, il est contenu sur une carte à puces, sur une clé USB, ou via un logiciel.

Avant d'acheter un certificat de signature électronique (CSE), s'assurer :

- qu'il est conforme à l'arrêté du 22 mars 2019
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038318>
- qu'il convient pour la réponse aux marchés publics,
- qu'il sera fourni dans les temps,
- que la personne titulaire du CSE dispose bien du pouvoir d'engager la société.

Service marchés publics - Terres de Loire Habitat
18 avenue de l'Europe 41000 Blois
Tél : 02 54 52 05 24 ou 02 54 52 32 68 - marches-publics@tdlh.fr

Plus d'infos sur :

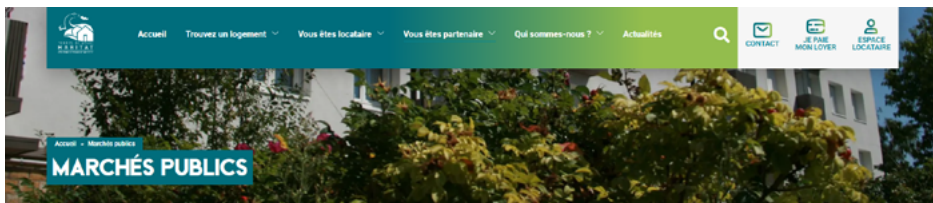
<https://www.economie.gouv.fr/daj/commande-publique/dematerialisation-de-la-commande-publique>

2. Télécharger le DCE sur la plateforme AWS

Faire une recherche sur le site d'AWS : <https://www.marches-publics.info>

ou

via notre site : <https://www.terresdeloirehabitat.fr/marches-publics/>



Dans le cadre des marchés publics, voici la liste des annonces en cours de Terres de Loire Habitat.

Le formulaire de candidature à un marché public (DCI) est disponible sur le site du Ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Attention : La dématérialisation des procédures de marchés publics est obligatoire pour les marchés supérieurs à 60 000€ HT.

Plus d'infos dans la rubrique "Dématérialisation"

Cliquez sur le lien «consulter le DCE» pour le télécharger

Date de publication	Procédure	Objet du marché	Date limite de remise des offres	Détail de l'annonce	Plateforme de dématérialisation
Travaux					
16/04/2026	MAFA	Travaux d'installation de BAEH et de BAES dans les bâtiments d'habitation collectifs de Terres de Loire Habitat Intervention sur des matériaux susceptibles de libérer des fibres amiantées relevant de la sous section 4 (ArtR 4412-144 à 148 du Code du travail)	01/06/2026 16:00	Télécharger l'annonce	Consulter le DCE
		Réhabilitation thermique et d'amélioration de 69 Logements au 39 et 41 rue des capucins - 4 et 6 rue des poulies - 20 rue de la pierre et 2 rue du four à chaux à ROMORANTIN LANTHENAY (41200)			



AW Solutions

Consultation

Acheteur : Terres de Loire Habitat
Remise limite : 16/03/2026 à 16h00
Référence : 2026-0037A2- REHA HERBAULT
Objet : Réhabilitation thermique et d'amélioration de 13 logements 1, 3, 5, 7, 9, 11 et 13 rue du Limaçon et 32, 34, 36, 38, 40 et 42 rue de Beauce à HERBAULT (41190). Le marché comporte dans ses conditions d'exécution une clause obligatoire visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de personnes, éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dont l'éligibilité de la candidature sera validée dans le cadre du dispositif d'accompagnement des clauses d'insertion
Signature : Non demandée
Service DUME : Cette consultation bénéficie du Service DUME.
Aide : Documentation sur les dépôts

POUR RETIRER UN DCE, VOUS DEVEZ VOUS IDENTIFIER :

Votre identification lors du retrait d'un DCE est indispensable si vous souhaitez être tenu informé(e) des modifications et des correspondances relatives à ce dossier (réponses aux questions posées par d'autres entreprises, mais également par votre entreprise elle-même, erratums) ainsi que des éventuels avis rectificatifs ou déclaration de sans suite.



Texte de l'image

RETRAIT

Vous n'avez pas vos codes :

- Vous avez égaré votre mot de passe, ce lien vous permettra de le réobtenir à l'adresse courriel utilisée lors de votre inscription.
- Vous n'êtes pas encore inscrit, veuillez le faire en remplissant le [bordereau de retrait](#), cette opération prend quelques minutes.
- Conformément à l'arrêté du 14/12/2009, vous avez la possibilité de [retirer le DCE en mode anonyme](#).

Il est conseillé de s'identifier afin d'être informé des éventuelles modifications et d'avoir accès aux questions/réponses qui peuvent être posées

3. Déposer une offre sur AWS

Site d'AWS : <https://www.marches-publics.info>

- Le nom des fichiers ne devra pas dépasser 20 caractères
- S'y prendre à l'avance afin de faire face aux aléas techniques
- C'est l'heure d'arrivée qui compte



Recherchez la consultation souhaitée

4. Signer en cours d'exécution du marché

Voir le document dédié sur notre site internet [ICI](#)

Plus d'informations sur : <https://www.marches-publics.info/pratique-signature.htm>